

# arami 2021

77<sup>ème</sup> édition

Théâtre Pierre Fresnay - Espace Yvonne Printemps  
3 rue St Flaive prolongée - 95120 Ermont  
Ouvert au public du 6 au 14 février 2021 de 14 h à 18 h

L'édition 2021 invite

**Adèle Bessy** - peintre  
**Serge Guarnieri** - sculpteur

Le thème proposé pour cette édition  
« **chaos** »

Le thème permet de donner au salon une cohésion et un intérêt supplémentaire, c'est pourquoi nous demandons aux artistes de présenter au moins 2 œuvres sur le thème choisi, et plus si possible.

**Participation financière de 48 € (comprenant 10€ de cotisation et 38€ de droits d'accrochage)** : elle comprend 1 catalogue, des invitations et le lien du site de l'artiste sur le site arami95. Cette participation est la même pour tous les exposants.

**PEINTURES : trois œuvres**, pas de limite de format (les grands formats sont appréciés) + **deux petits formats** taille maximum 30x30cm.

Titre, format, nom de l'artiste doivent être indiqués au dos des œuvres. Obligation de prévoir un système d'accrochage adapté et solide. Encadrements non souhaités mais tolérés, simple baguette.

*Il est impératif de respecter ce règlement **sous peine de refus au dépôt.***

**SCULPTURES : trois œuvres**, pas de limite de format + **deux petits formats**, si très petites, elles seront mises en vitrine.

Pour des raisons de sécurité, nous vous demandons de fixer vos sculptures sur les socles. Les socles sont souhaités de couleur blanche.

*Il est impératif de respecter ce règlement **sous peine de refus au dépôt.***

**ŒUVRES SUR PAPIER – photo, gravure, dessin ... : trois œuvres**, pas de limite de format + **deux petits formats** taille maximum 30x30cm.

Titre, format, nom de l'artiste doivent être indiqués au dos des œuvres. Les encadrements à pinces seront refusés. Obligation de prévoir un système d'accrochage adapté et solide.

*Il est impératif de respecter ce règlement **sous peine de refus au dépôt.***

## **INSTALLATIONS, PERFORMANCES, VIDEO**

Nous informez assez tôt et nous présentons un dossier précis sur votre démarche qui doit être en rapport avec le thème. L'œuvre doit être de qualité et maîtrisée dans son espace. L'artiste doit fournir le matériel, particulièrement pour la vidéo.

**En aucun cas, les frais de transport comme les frais d'hébergement, ne peuvent être pris en charge, même partiellement, par l'association.**

La sélection se fait sur visuels numériques reproduisant les œuvres dans leur intégralité et accompagnés des titres et dimensions, à adresser par mail à l'adresse suivante : [photos.arami21@gmail.com](mailto:photos.arami21@gmail.com) ou en cas d'impossibilité sur papier photo format 15x18, œuvre intégrale. Alors l'envoi photographique de toutes les œuvres présentées devra être joint à votre dossier complet adressé par courrier postal. Indiquer au dos des photos précisément le nom de l'œuvre et ses dimensions. Le dossier d'inscription complet accompagné du chèque de participation doit être envoyé par courrier postal à France QUÉNELLE (voir bulletin d'inscription page 1).

Les œuvres sont soumises à l'appréciation d'un jury, dont les décisions sont collégiales. Elles sont prises dans le souci d'exposer au salon **arami** des œuvres faisant l'objet d'une recherche novatrice, sensible et personnelle. Les copies d'œuvres seront refusées.

**LES DECISIONS DU JURY SONT SANS APPEL.**

Vous serez averti du choix du jury par courrier postal. En cas de refus votre dossier complet vous sera retourné.

**Tout désistement doit nous parvenir un mois avant le dépôt des œuvres, sinon adhésion et droits d'accrochage ne pourront pas être remboursés.**

**VENTE :** en cas de vente, le règlement sera à l'ordre de l'artiste. Le montant correspondra à celui indiqué sur le bulletin d'inscription. En contrepartie, l'artiste s'engage à reverser 10 % du prix de l'œuvre à l'association Les Amis des Arts sous forme de don.

**ASSURANCE :** **les Amis des Arts déclinent toute responsabilité quant aux risques de vol, d'incendie, d'accident, de détériorations.** Les artistes sont invités à assurer eux-mêmes leurs œuvres du jour de dépôt au jour de retrait.

**Samedi 14 novembre 2020** dernier délai pour le renvoi des dossiers complets

**Dimanche 22 novembre** dossiers présentés au jury.

**Mercredi 3 février 2021** de 15h à 20h dépôt des peintures et œuvres sur papier

**Vendredi 5 février 2021** de 14h à 18 h dépôt des sculptures

**Samedi 6 février 2021** à 18 h vernissage

**Dimanche 14 février 2021** de **18h à 20h** retrait des œuvres et verre de l'amitié.

**Lundi 15 février 2021** de **17h à 19h** retrait des œuvres qui n'auraient pu être retirées le dimanche 14 février.

**IMPORTANT :** il nous est impossible de prendre en charge les œuvres plus longtemps, ou de les renvoyer par la poste ou par transporteur. Les œuvres qui ne seront pas retirées aux dates proposées seront perdues.

**arami une exposition des Amis des Arts à Ermont**

**Les dépôts, le salon, les retraits se feront au Théâtre Pierre Fresnay -**

**Espace Yvonne Printemps - 3 rue Saint Flaive prolongée 95120 Ermont**

La Présidente des Amis des Arts **Nicole FLEURIER**  
La secrétaire des Amis des Arts **France QUÉNELLE**